



Carte n°6 – Les unités paysagères de l'Indre-et-Loire

Cette étude n'aborde pas la problématique des éoliennes mais son contenu, fourni et détaillé, a servi de base pour caractériser synthétiquement chacune des unités paysagères et définir leur sensibilité vis à vis de l'implantation d'éoliennes.

Une valeur de sensibilité (exclue, très sensible ou sensible) a été affectée à chacune des unités paysagères en considérant son degré d'artificialité, sa complexité, sa valeur patrimoniale, culturelle et touristique et l'amplitude de l'échelle de vision.

Les tableaux de synthèse de la sensibilité des paysages ci-après présentent les critères pris en compte pour la définition des niveaux de sensibilité et répertorient les unités paysagères selon leur niveau.

Si l'échelle d'analyse des unités paysagères est pertinente, il faut toutefois préciser que les limites de celles-ci ne correspondent pas toujours à des limites physiques très nettes ou encore à des changements de sensibilité aussi tranchés d'un côté et de l'autre de la limite. Ces appréciations se réaliseront sur le terrain.

En conclusion, il s'avère que ce sont essentiellement les **paysages de plaine et de plateaux qui présentent une sensibilité moindre ou modérée**, en raison de leur